

Présentation des stages universitaires du Département de Médecine Générale d'Amiens (DUMGA)

Collège des généralistes enseignants de Picardie (CGEP)

Dr Edith ANCEY Présidente

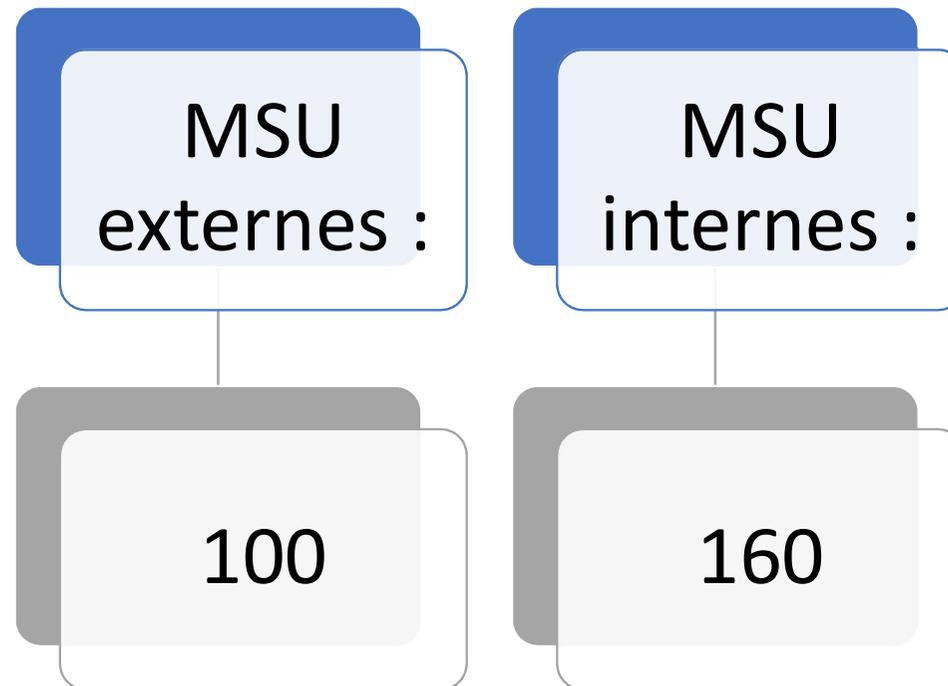
Dr Christophe CARTON Secrétaire

CGEP c'est une
association loi 1901

260 adhérents en Picardie
sur env 2100 MG libéraux



Les effectifs des MSU au CGEP



Les effectifs des étudiants

DFASM :

- 220 par promotion (220 X3)
1 seul stage par étudiant chez le MG
220 stages par an

Internes :

- SN1 : 100 étudiants (50 par semestre)
- SASPAS : théoriquement 100 étudiants (50 par semestre)

Docteur Junior :

- 100 étudiants

Les différents niveaux des étudiants



MSU externe (DFASM 2-3-4) **en supervision directe**



MSU interne (1ère année de DES) encadré à 100 % au début (**supervision directe**) et mise en autonomie partielle progressive



MSU SASPAS (3ème année de DES) **supervision indirecte**, le MSU est joignable à tout moment



MSU (4ème année de DES) docteur junior (R3C) à distance, supervision non définie

La formation des MSU

MSU externes :

- formation organisée par le DMG à Amiens (2 jours vendredi et samedi)
- Agrément par la fac (un an, puis pour 5 ans)
- Mal rémunérée
- Formation d'explication du rôle du MSU et de prise en main du portfolio
- Oblige à avoir un remplaçant ou prendre un jour de congé

MSU internes :

- Une formation par niveau
 - SN1 2 jours
 - SASPAS 1 jour
 - Docteur Junior 1 jour à 3 jours
- Mal rémunérée
- Agrément par l'ARS pour 5 ans
- Oblige à avoir un remplaçant ou prendre un jour de congé

Le temps de travail

Les DFASM (2-3-4) sont en stage 5 à 8 semaines chez un MSU



Les SN1 (DES1) sont en stage pendant 6 mois chez deux MSU
4 jours par semaine



Les SASPAS (DES3) sont en stage pendant 6 mois chez trois MSU
3 jours par semaine

Les obligations de l'étudiant

Chaque étudiant possède aujourd'hui un portfolio UNESS

DFASM :

- 1 trace d'apprentissage /semaine

Internes :

- SN1 : traces sur portfolio et un RSCA par semestre
- SASPAS : CRA 1 X par semaine et 1 RSCA par semestre

Docteur Junior :

- non défini pour le moment

La rémunération ACTUELLE des MSU

600 euros / mois
brut en salaire
soit 480 euros net



Maximum 900
euros brut par
bimestre

La rémunération des DFASM

DFASM1 (4e année) : 3 229 €/an, soit 269,08 €/mois

DFASM2 (5e année) : 3 974 €/an, soit 331,16 €/mois

DFASM3 (6e année) : 4 843 €/an, soit 403,58 €/mois

A ce **salaire de base**, il faut ajouter certaines **indemnités** comme notamment les gardes de nuit qui sont payées **54,47 € brut**.

La rémunération des Internes

1re année d'internat	19 119.55 €
2e année d'internat	21 165.75
3e année d'internat	27 988.47
4e année d'internat	28 010.20

La qualité de vie au travail

Attention à nos étudiants certains sont en souffrance (charge de travail trop importante, encadrement pas adapté ou mal adapté)

- Eviter la solitude et le burn out
- Développer le compagnonnage
- Formation pédagogique continue